

CONSEIL MUNICIPAL DE MEOUNES-LES-MONTRIEUX

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 3 JUILLET 2019 (Art. L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Le trois juillet deux mil dix-neuf à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Méounes-lès-Montrieux, sous la présidence de M. Jean-Martin GUISIANO, maire-adjoint de Méounes-lès-Montrieux.

PRESENT.E.S : M. Jean-Martin GUISIANO - Mme Patricia VIGIER, Mme Colette LANGLET, M. Joël PERENON, Mme Irène KAUFMANN, Mme Simone CALLAMAND, Mme Mireille ASTIER-CUCCHI, M. Pascal COGORDAN, M. Stéphane TRETOLA, M. Erwan JAEN, M. Alexandre GALL, Mme Chantal BARIDON, M. Michel TOMAS.

EXCUSE.E.S : M. Philippe DROUHOT, M. Gérard PASIAN, Mme Sabine ROUHAUD, Mme Nelly RICHARD, Mme Charlotte CAMPANA.

ABSENT.E.S : Mme Corinne GERFAGNON.

POUVOIRS : De M. Philippe DROUHOT à Mme Patricia VIGIER
De M. Gérard PASIAN à M. Joël PERENON
De Mme Sabine ROUHAUD à M. Jean-Martin GUISIANO
De Mme Nelly RICHARD à Mme Mireille ASTIER-CUCCHI
De Mme Charlotte CAMPANA à M. Michel TOMAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : est désigné M. Joël PERENON (art. L2121-15 du CGCT)

DATE DE CONVOCATION : **28 juin 2019.**

ORDRE DU JOUR :

1. Régie d'avance Espace jeunes : modification du plafond
2. Décision modificative du budget principal et annexe
3. Participation de la commune au frais d'abonnement des transports scolaires
4. SDIS : signature du protocole transactionnel
5. Droit de préemption commercial : avis des chambres consulaires
6. CAPV : transfert de la compétence abribus
7. Convention d'adhésion au service « assistance retraite » du CDG du Var
8. Vote de la participation communale aux classes découvertes
9. Admission en non-valeurs
10. Transfert de compétence au profit du SYMIELECVAR
11. Présentation d'ATCHOUM
12. Rapport des délégations
 - Droit de préemption urbain
13. Informations
 - PLU : report enquête
 - Remerciements pour les subventions
 - Choix du Moe pour les travaux sur le réseau asst : BM Etudes.Eau
 - Étude faune flore pour la STEP en cours, BE : Agir Écologique
 - Étude hydraulique pour la STEP en cours d'examen pour le choix du BE
 - Consultation lancée pour la Moe hangar technique (fin du délai 12/07/2019)
14. Questions orales

1. RÉGIE D'AVANCE ESPACE JEUNES : MODIFICATION DU PLAFOND

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de modifier le plafond de la régie d'avance de l'espace jeunes et de le fixer à 1 220 €.

2. DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget principal qui peut se résumer à :

Fonctionnement		
Article 675/042	- 13 275.60 €	
Article 7761/042		- 11 475.60 €
Article 775		- 1 800.00 €
Chapitre 022	- 910.00 €	
Article 7391172	+ 910.00 €	
Investissement		
Article 192/040	- 11 475.60 €	
Chapitre 024		+ 1 800.00 €
Article 21571		- 13 275.60 €

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget annexe qui peut se résumer à :

Fonctionnement		
Chapitre 023	+ 1 000.00 €	
Article 7811/042		+ 1 000.00 €
Investissement		
Article 1391/040	+ 1 000.00 €	
Chapitre 021		+ 1 000.00 €

3. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FRAIS D'ABONNEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le conseil municipal à l'unanimité a reconduit sa participation de 10 € pour les frais d'abonnement des transports scolaires pour les collégiens et les lycéens, avec extension de cette aide aux étudiants de moins de 26 ans.

4. SDIS : SIGNATURE DU PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le protocole transactionnel proposé par le SDIS qui octroie une somme de 28 678 € en compensation des contributions trop payées.

5. DROIT DE PRÉEMPTION COMMERCIAL : AVIS DES CHAMBRES CONSULAIRES

Le 15 avril 2019, le conseil municipal avait voté le principe d'instauration d'un droit de préemption commercial. Cette décision a été approuvée par les chambres consulaires, chambre des métiers, chambre de commerce et d'industrie. Ces dernières ont rendu toutes deux un avis très favorable, le conseil municipal a confirmé sa décision à l'unanimité.

6. CAPV : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ABRIBUS

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la modification des statuts et approuvé le transfert de la compétence « Installation et entretien des abribus » autrefois gérée par le département.

7. CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE « ASSISTANCE RETRAITE » DU CDG DU VAR

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la signature de la convention « assistance retraite » proposée par le Centre de gestion du Var.

8. VOTE DE LA PARTICIPATION COMMUNALE AUX CLASSES DÉCOUVERTES

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le versement de la participation communale aux classes découvertes de 4 700 € inscrits au budget.

9. ADMISSION EN NON-VALEURS

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'admission en non-valeurs de 22 011.95 €, proposée par le Trésor public, étant précisé que ces admissions en non-valeurs n'annulent pas la dette, le débiteur reste redevable.

10. TRANSFERT DE COMPÉTENCE AU PROFIT DU SYMIELECVAR

Le conseil municipal a été informé que trois communes CARCES, LE LUC EN PROVENCE et LA MOTTE ont opté pour la compétence 7 « Réseau de prise de charge électrique » proposée par le SYMIELECVAR.

11. PRÉSENTATION D'ATCHOUM

Mme Chantal BARIDON a présenté au conseil municipal une start up méounaise, ATCHOUM, qui propose un service de « covoiturage » venant compléter l'offre de transport périurbain, largement déficitaire sur Méounes.

12. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

○ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les aliénations suivantes :

• B598 à B608	Barrare	2ha 18a 07ca
• C959	Le Cros de l'Estang	31a 91ca
• F467	Les Jardins de la Planque	91ca
• F209	St-Michel	65ca
• B192-193-594 à 597	Barrare	3ha 48a 69ca
• C1261	La Colle	78a 01ca
• C1178	Les Ferrages	10a 00ca
• E599	Planestel et Caylade	65a 83ca
• C690	Les Espréveires	20a 00ca

13. INFORMATIONS

- **PLU** : Report de l'enquête publique du 6 septembre au 5 octobre 2019
- **REMERCIEMENTS POUR LES SUBVENTIONS**
 - Les pupilles de l'enseignement public du Var
 - L'ensemble vocal de Méounes
 - La fédération des anciens combattants en Algérie
- **MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ASSAINISSEMENT ATTRIBUEE A : BM ETUDES.EAU**
- **ETUDE FAUNE FLORE POUR LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE STATION D'EPURATION ATTRIBUEE A : AGIR ECOLOGIQUE**
- **ETUDE HYDRAULIQUE POUR LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE STATION D'EPURATION** : en cours d'examen pour le choix du bureau d'étude
- **LA CONSULTATION POUR LA MAITRISE D'OEUVRE HANGAR TECHNIQUE A ÉTÉ LANCÉE** (fin du délai de réponse le 12/07/2019)

- **SUIVEZ LE PATRE** – Il résulte du rapport de nos représentantes, Patricia VIGIER et Simone CALLAMAND sur le passage devant le comité de programmation LEADER ce 24 juin : Ada ACCOVITSIOTI, pourtant à l'origine du projet, l'a démolie devant la commission en méconnaissance des règles qui imposent aux membres du GAL y ayant intérêt de ne pas voter et de ne pas influencer ou participer aux débats.

14. QUESTIONS ORALES

Villes et villages illuminés : la commune va se porter candidate

Nécessité de gérer l'utilisation de la plaine ludique par les associations ou les particuliers qui y organisent des rencontres festives

Mme Mireille ASTIER-CUCCHI souhaite qu'il y ait un planning concerté d'organisation des vides-greniers, dressing ou autre